

Cher propriétaire de quai,

En réponse à la question souvent posée: "Peut-on laisser notre quai flottant dans l'eau pour l'hiver"? ... Il n'y a vraiment pas de réponse claire et nette, cependant, nous le déconseillons vivement! Ce n'est pas le fait que l'eau gèle qui peut endommager votre quai et vos flotteurs; ce sont les déplacements de la glace. Donc, règle générale, là où les lacs ou les rivières gèlent, **il est fortement recommandé que tous les quais soient retirés pour l'hiver**. Peu importe le quai ou le modèle de flotteur, la marque ou la composition; décider de ne pas retirer son quai de l'eau pour l'hiver, c'est évidemment prendre un risque.

- Imaginez au printemps le lac qui dégèle; un îlot de glace se forme dans le milieu du lac... Un jour de grands vents cette masse va se déplacer, se fractionner et des blocs de glace vont inévitablement se diriger vers les rives du lac. Ne vous méprenez pas, le poids de ces gros blocs de glace va pousser votre quai sur le rivage ou tout autre obstacle et créer beaucoup de dégâts (voir photos), ou même détruire votre quai en l'écrasant complètement. Certains petits lacs ou des baies protégées peuvent avoir peu ou pas de mouvements de glace du tout, peuvent être des zones où le risque est moins élevé.
- Une autre préoccupation importante est de savoir si le niveau d'eau de votre lac ou de la rivière fluctue pendant les mois d'hiver. Peut-être que votre quai est placé sur un rocher qui est très bien immergé pendant l'été, mais si le niveau d'eau baisse à l'automne, il se retrouvera à seulement quelques pouces au-dessous de la surface de la glace. Si la glace se casse ou se déplace, cela rendra votre quai vulnérable. Il pourrait être endommagé ou même écrasé par la roche ou la glace elle-même.
- Note importante: les fissures de glace sont souvent vues pas très loin des rivages; celles-ci sont généralement créées où la glace commence à flotter; en contrepartie, la glace tout près de la rive est dense et comme imbriquée sur le fond du lac. Si votre quai est hiverné dans cette ligne de fissures, lorsque la glace fondra, votre quai risque des dommages irréversibles...Alors les zones plus au large ou tout près du bord de l'eau pourraient être moins à risques que cette zone instable.
- Avant de prendre votre décision finale sur le choix de retirer ou non votre quai de l'eau pour l'hiver, analysez les quais de vos voisins. S'ils ont été laissés dans l'eau toute l'année, pendant de nombreuses années, sans être soumis à des dommages dus à la glace, alors les chances pourraient être de votre côté ... mais garder à l'esprit que Mère Nature est parfois imprévisible, donc il n'y a toujours un risque.
- Quant aux quais fixes ou stationnaires, ceux-ci doivent toujours être retirés de l'eau pour l'hiver. Quarante ans d'expérience en construction et installation de quais le confirment!



Espérons que ces informations vous seront utiles. Passez un bel été!